

LE JOURNAL DE



N° 2

Journal de la Communauté d'Agglomération des villes des **ABYMES** et de **POINTE-À-PITRE**

NUMÉRO SPÉCIAL L'EAU

Interview d'Eric Jalton, Vice-Président de Cap Excellence	2
Rappel historique sur la gestion de l'eau aux Abymes et à Pointe-à-Pitre	3
Présentation du Service Eau et Assainissement de Cap Excellence	3
La gestion de l'eau en Guadeloupe	4
La compétence du Service Eau et Assainissement de Cap Excellence	4
Les partenaires de Cap Excellence	5
Le cycle de l'eau	5
Le service public de l'eau sur le territoire de Cap Excellence	6
Le prix de l'eau à Cap Excellence	8
Comparatif entre l'achat d'eau en bouteille ou celle du robinet	9
Cap Excellence en action : les travaux	10
Incivilités : nous sommes tous responsables !	12
L'eau, source de vie	10
L'œil sur votre consommation	14
Travaux sur l'Axe Ignace-Miquel	15
<i>IloJazz Festival 2010</i> Rendez-vous dès le 3 décembre	16

Édito du Président



Durant toute l'année, notre territoire communautaire a été bercé par des questions d'eau. Questions tant dues à sa rareté durant la période de sécheresse qu'à son abondance durant les périodes d'inondation que nous avons vécues récemment. L'eau c'est aussi son évacuation et son traitement quand elle a été utilisée par nos soins et souillée. C'est donc un circuit complexe qui accompagne cette denrée offerte par la nature mais à laquelle il faut ajouter beaucoup de service pour qu'elle soit utilisable par le consommateur.

Et puisque la responsabilité est à l'ordre du jour en Guadeloupe voilà que l'on reparle d'un syndicat unique ! Tant mieux. Nous avons donc dans ce deuxième numéro souhaité vous expliquer le rôle de Cap Excellence dans la gestion de l'eau sur le territoire de Pointe-à-Pitre et des Abymes et faire un focus sur le circuit de l'eau de son pompage à son arrivée chez vous et présenter les différentes actions que nous avons menées dans ce domaine en ayant toujours comme fil

conducteur l'amélioration du quotidien de chacun (baisse des tarifs, amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement,...).

L'île-aux-belles-eaux méritait bien ce numéro spécial qui j'espère sensibilisera tout un chacun sur cette richesse naturelle qu'est l'eau et qu'il convient de préserver. A propos de richesse, en Décembre, nous mettrons en valeur une autre de celles-ci, culturelle cette fois, la musique, lors du festival de Jazz.

Ainsi du 3 au 12 décembre 2010, « IloJazz, carrefour des musiques créoles », présentera avec sa marraine Rachelle Ferell, sur les scènes de Pointe-à-Pitre et des Abymes des artistes locaux et internationaux qui nous conteront leur histoire à travers leur musique et sensibilité. Alors, je vous souhaite une belle fin d'année jazzy avec Cap Excellence.

Le Président de Cap Excellence, Maire de Pointe-à-Pitre,
Jacques BANGOU

Interview

Eric Jalton, 1^{er} vice-Président de Cap Excellence, Député-Maire des Abymes



JIMMY PIERROT

Au moment où les enjeux du développement des Abymes et de Pointe-à-Pitre impactent les compétences de la Communauté d'agglomération, il nous est apparu à maints égards, intéressant de recueillir le point de vue d'Eric Jalton, député-maire des Abymes mais en la circonstance, premier vice-président de Cap Excellence. Un entretien qui est aussi pour lui l'occasion de réaffirmer l'impérieuse nécessité qu'il y a dans le cadre institutionnel adapté, d'œuvrer rationnellement dans le sens du développement de politiques publiques ambitieuses, au service du projet communautaire pour les communes des Abymes et de Pointe-à-Pitre. Ainsi, il met tout à la fois, l'accent sur la rationalisation d'un développement plus large et la nécessaire mutualisation des moyens.

Depuis dix-huit mois maintenant, la Communauté d'agglomération Cap Excellence existe juridiquement, il était intéressant de connaître, selon vous, son rapport à la ville des Abymes ?

Il faut rappeler que le renforcement de la coopération intercommunale faisait partie des points centraux du programme de notre majorité. Cette orientation partait d'un constat : la mise en œuvre de nos projets et la réponse aux attentes des administrés nécessitaient, en absence de moyens financiers conséquents - Je ne reviens pas sur la situation financière de la ville des Abymes que nous avons pu constater dès notre prise de fonction en mars 2008 -, de rationaliser notre développement à travers une vision plus large, prenant en compte les ressources et les handicaps de chaque territoire communal appelé à coopérer au niveau de notre agglomération.

La ville des Abymes qui concentre la majeure partie des actifs de cette agglomération, ainsi que d'ambitieux projets de développement : rénovation urbaine, développement durable et environnemental autour de sites comme « le Jardin d'essai », « la Base nature de Belle-Plaine » (Taonaba), les Grands-Fonds, trouve tout naturellement



sa place dans le grand bassin de vie et d'activité qu'est l'agglomération pointoise.

La communauté d'agglomération nous offre ainsi un cadre institutionnel adapté, spécialisé, qui a pour mission d'œuvrer rationnellement dans le sens du développement de politiques publiques ambitieuses, au service du projet communautaire dont le territoire abymien est une composante essentielle.

Depuis la création de cette Communauté d'agglomération, quelles ont été les réalisations les plus significatives qui ont bénéficié à la Ville des Abymes ?

Cap Excellence c'est tout d'abord la continuité des opérations d'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement, car, la Communauté d'Agglomération a, dès sa création, absorbé l'ancien SIEPA. Ainsi, les réalisations structurantes comme Tertulien-Azède, ou encore la reprise des réseaux des maisons individuelles de la cinquième tranche du Raizet, sont les plus significatives. Ainsi que le programme pluri-annuel des travaux d'assainissement dans le cadre du schéma directeur d'Assainissement.

Maïssouline député-maire des Abymes, « la Communauté d'Agglomération ce sont aussi et surtout des projets qui optimisent l'intercommunalité et apportent une plus-value certaine au traitement des zones limitrophes et ayant souvent

souffert d'un manque d'articulation entre les services des deux villes. De ce point de vue, nous avons entamé en Conseil Communautaire la reconnaissance de certaines voiries comme relevant de l'intérêt communautaire.

Parmi celles-ci, les voies Valmy, Petreluzzi, Voyageurs et Georges-Caruel au sein du quartier de l'Assainissement et qui font l'objet d'un projet d'aménagement paysager et urbain exemplaire.

C'est d'ailleurs un projet emblématique pour notre Communauté d'Agglomération ayant pour objectif de marquer durablement les changements que rend possible notre coopération au sein de Cap Excellence.»

Les enjeux du développement des Abymes et de Pointe-à-Pitre impactent les compétences de la Communauté, comment dès lors positionner le rôle de Cap Excellence dans ce cadre ?

Nous sommes en pleine phase de transformation de notre tissu urbain et économique. Les choix d'aménagement ont créé de nouvelles dynamiques de développement, les pôles d'attractivité se sont diversifiés, même s'ils deviennent principalement regroupés dans le bassin de notre agglomération large (incluant les communes de Baie-Mahault et du Gosier). Cette situation oblige chacune de nos deux localités, à repositionner son ambition, dans le sens d'une meilleure structuration de ses perspectives

« Cet outil de rationalisation des schémas et politiques de développement devra tenir compte des priorités des villes-membres et veiller à leur articulation »

si l'eau m'était contée

Rappel Historique

Les Abymes et Pointe-à-Pitre furent les premières villes de la Guadeloupe, en 1963, à mutualiser leurs moyens et à se regrouper en intercommunalité pour la gestion de l'assainissement de leurs eaux usées au sein du Syndicat intercommunal d'Assainissement de Pointe-à-Pitre/Abymes.

En 1968, le syndicat acquiert la compétence « eau » et devient le syndicat eau et assainissement de Pointe-à-Pitre/Abymes (SIEAPAPA).

Le syndicat adhère alors au SIAEAG, pour compléter sa production en participant aux dépenses de production et d'adduction et bénéficier ainsi d'un quota disponible à un prix déterminé.

En 1972, les Abymes s'associent à 3 trois autres communes pour créer le Syndicat Intercommunal des Grands fonds (SIGF) pour la gestion de l'eau en zones rurales.

En 2001, le SIEAPAPA change de dénomination et devient le Syndicat intercommunal des eaux de Pointe-à-Pitre/Abymes ou SIEPA.

Le SIEPA est intégré à Cap Excellence, le 30 décembre 2008, lors de sa création et en devient son service « eau et assainissement ».



Usine de traitement de Miquel, en 1947

GENERALE DES EAUX

d'aménagement et de développement en incluant, notamment, les projets de rénovation urbaine.

Le choix fait par Jacques Bangou et moi-même, a été de maintenir le pilotage, par chacune des deux villes, des conventions respectives avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). En revanche, Cap Excellence hérite d'une mission de coordination urbanistique et économique de ces deux projets. Ce sont là les prémices d'une démarche de définition d'un projet d'agglomération et d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT). »

Et Éric Jalton de déclarer, « Nous percevons donc Cap Excellence comme cet outil de rationalisation des schémas et politiques de développement qui devra, évidemment, tenir compte des priorités des villes membres, et veiller à leur articulation.

S'agissant des commerces, le 1^{er} vice-président de Cap Excellence considère que la Communauté d'agglomération doit garantir que s'effectue véritablement un équilibre entre les territoires.

Sa mission devant donc être aussi de travailler à la définition de principes directeurs qui orienteraient l'implantation des activités au sein de l'agglomération, avec la prise en compte des plus values liées aux « effets de pôle » encouragés par chaque espace d'activité spécialisé. ■

Le Service Eau et Assainissement

Par arrêté préfectoral, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence a été créée le 30 Décembre 2008 et regroupe environ 80 000 habitants sur deux communes à savoir : Les Abymes et Pointe-à-Pitre.

En France, la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sont de la compétence des communes qui choisissent de les gérer seules ou de confier leur gestion à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal). La commune ou l'EPCI décide du mode d'exploitation le plus approprié pour les services liés à l'eau (soit l'exploitation en régie directe, ou en délégation de service public)

Avec le transfert de la Compétence « eau et assainissement » des villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre vers Cap Excellence, la Communauté d'Agglomération réalise les investissements liés à la production, au transport, au stockage de l'eau, ainsi que les investissements liés à la collecte, au transport, au traitement des eaux usées et de leur rejet en milieu naturel après épuration.



Magguy Céligny
Présidente de
la Commission Eau
(Vice Présidente de Cap Excellence et
Conseiller municipal de la ville des Abymes)



Josiane Gatibelza
Présidente de
la Commission Assainissement
(Déléguée communautaire et maire adjoint
de la ville de Pointe-à-Pitre)



Reynald Labelle
Directeur Général Adjoint
du Développement Durable
et de l'Aménagement du Territoire



Chantal Colard
Directrice
des services Eau
et Assainissement



Cliff Leno
Chargé de
Missions techniques

Jany Webb
Chargée des affaires
administratives/DSP



Karl Sorèze
Adjoint
Administratif



Fabrice Monpierre
Adjoint
Administratif



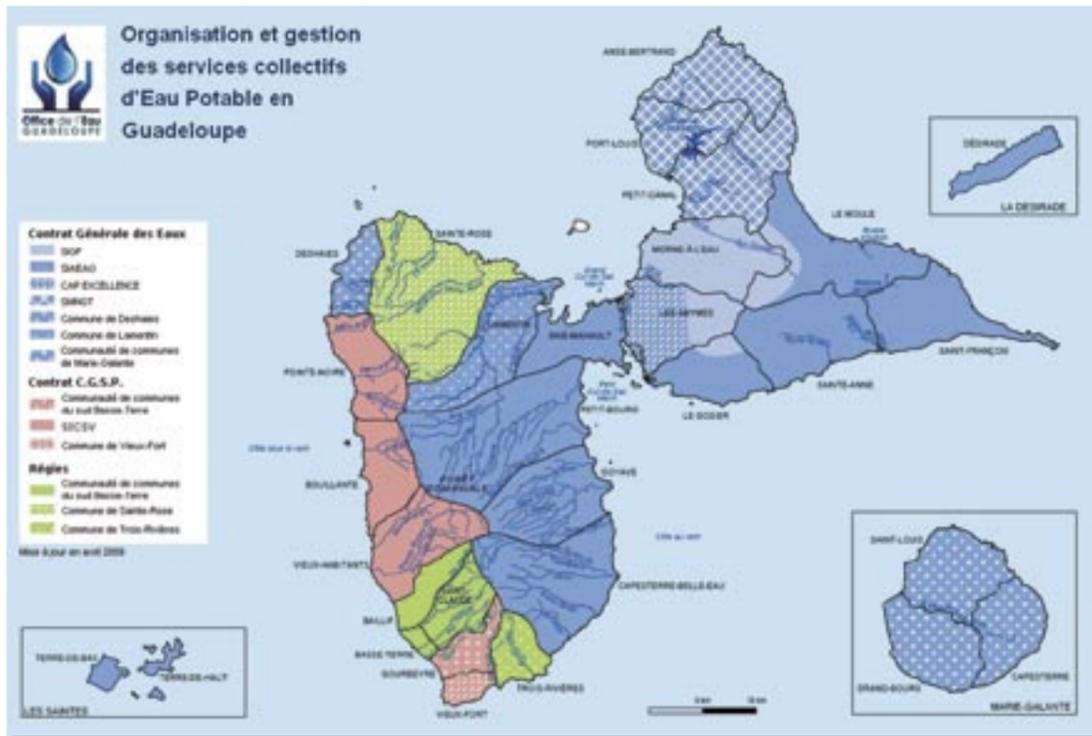
Paul Taret
Adjoint
Technique



Marie-Line Roch
Adjoint
Technique

Si l'eau m'était contée

La gestion de l'eau en Guadeloupe



En France, la distribution d'eau potable est une compétence réservée aux communes ou à leurs groupements. La gestion du service de l'eau potable peut être assurée directement par la collectivité (c'est ce qu'on appelle la «régie», ou gestion directe) ou déléguée à une société privée (appelé la « gestion indirecte » ou concession, affermage, gérance par DSP)

Cap Excellence a confié à Générale des Eaux Guadeloupe l'exploitation de ses services eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2000.

La distribution de l'eau en Guadeloupe est assurée par :

- **5 communes** : Deshaies, Lamentin, Sainte-Rose, Trois-Rivières, Vieux-Fort
- **2 Communautés des Communes** : Sud Basse-Terre et Marie-Galante
- **1 Communauté d'Agglomération** : Cap Excellence
- **4 Syndicats intercommunaux** : **SIAEAG** (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe), **SIGF** (Syndicat Intercommunal des Grands fonds), **SISCSV** (Syndicat du sud de la Côte Sous-le-Vent), **SMNGT** (Syndicat mixte Nord Grande-Terre).

BON à savoir

Si votre habitation est desservie par un réseau d'assainissement collectif, elle doit être raccordée au réseau dans un délai de deux années à compter de la date de mise en service du réseau d'assainissement.

Il est indispensable de bien raccorder son habitation au réseau d'assainissement : il est strictement interdit de rejeter des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées et réciproquement.

Si votre habitation ne dispose pas de regard de branchement individuel, vous devez nous adresser une demande de branchement à l'Agence Générale des Eaux à Miquel.

Si votre activité génère des effluents non domestiques, vous devez faire une demande d'autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques dans le réseau public d'assainissement.

La compétence du service eau et assainissement de Cap Excellence

Cap Excellence est compétente sur la gestion du cycle de l'eau, de son prélèvement jusqu'à sa restitution en milieu naturel. Cette compétence comprend pour l'eau potable et l'assainissement :

- la gestion des ressources en eau
- la production (traitement pour potabilisation de l'eau)
- le stockage
- la distribution de l'eau potable
- la collecte et le traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel

Cap Excellence veille à l'harmonisation du prix de l'eau sur l'ensemble de son territoire. Elle se réserve la charge des investissements en réseaux, installations et équipements. Générale des eaux Guadeloupe assure l'exploitation, l'entretien et la maintenance de ces équipements. Le prix du service, payé par les abonnés, sert à financer les dépenses de fonctionnement, d'exploitation et d'investissement liés à l'eau et l'assainissement.



AGENCE DE MIQUEL
☎ : 0590 21 05 05

FAX : 0590 82 20 00
ASTREINTE : 0590 82 76 76

HORAIRES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi - de 7h30 à 12h30

UN SERVICE PUBLIC ASSURÉ
24H SUR 24

L'EAU EST UN BIEN PRÉCIEUX QU'IL FAUT SAVOIR PRÉSERVER ET CONSERVER...

Les partenaires de Cap Excellence



LE SIAEAG (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau et d'Assainissement de la Guadeloupe)

L'eau captée en rivière n'étant pas suffisante pour l'approvisionnement des abonnés de Cap Excellence, la Communauté d'Agglomération se fournit auprès du SIAEAG pour pallier ce déficit. Ainsi, en 2009, Cap Excellence a acheté au syndicat 5 484 658 m³ d'eau traitée. A la même période, Cap Excellence a vendu 698 277 m³ d'eau traitée au SIAEAG.



LE SIGF

Jusqu'au 30 Décembre 2008, aux Abymes, l'eau était gérée par deux syndicats :

- le territoire des Grands Fonds (partie rurale des Abymes) qui relevait de la compétence du SIGF
- le reste du territoire des Abymes (partie agglomérée) qui relevait de la compétence du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Pointe-à-Pitre-Abymes (SIEPA).

La création de Cap Excellence, depuis le 30 décembre 2008, a entraîné la dissolution du SIEPA et le transfert de la compétence Eau potable sur l'ensemble du territoire des Abymes, conformément aux arrêtés préfectoraux des 30 décembre 2008 et du 23 mars 2009.

Aujourd'hui, la compétence du service public d'eau potable est attribuée à Cap Excellence sur les territoires géographiques des deux villes membres. Dans ce cadre, le SIGF perdait sa compétence sur le territoire rural des Abymes au profit de Cap Excellence.

Ainsi, il a été décidé qu'à la date du 1^{er} Juillet 2010, le SIGF transfère ses biens mobiliers et immobiliers au bénéfice de Cap Excellence conformément aux dispositions de l'article L.1321-1 du code général des collectivités territoriales.

Les abonnés transférés vers Cap Excellence sont au nombre de 5 227 et l'ensemble des canalisations permettant la desserte des abonnés transférés, situées sur le territoire des Grands Fonds des Abymes et leurs accessoires, sont mis à disposition de Cap Excellence. Le linéaire total de canalisations de branchements transféré est estimé à 22,3 km.



LA VILLE DU LAMENTIN

Cap Excellence vend de l'eau brute à la ville du Lamentin afin que cette dernière alimente son usine de traitement d'eau brute située à Prise d'Eau. En 2009, Cap Excellence a livré 851 463 m³ d'eau brute à la commune du Lamentin.



GÉNÉRALE DES EAUX GUADELOUPE

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pointe-à-Pitre / Abymes (SIEPA) auquel s'est substituée Cap Excellence pour les compétences Eau et Assainissement, a confié

l'exploitation de ses services publics d'eau potable et d'assainissement collectif à la société Générale des Eaux Guadeloupe, dans le cadre d'un contrat de gérance. Générale des Eaux Guadeloupe assure : l'exploitation technique qui comprend la production, le traitement, le transport et la distribution de l'eau de consommation. Cette mission inclut la surveillance 24 heures sur 24, l'entretien et la maintenance des ouvrages qui lui ont été confiés, y compris le renouvellement (à l'exclusion des canalisations et du génie civil). Ce qui représente l'entretien, la maintenance et l'exploitation de :

- 1 captage en rivière
- 1 bassin de décantation
- 1 unité de production d'eau potable
- 1 station de reprise
- 6 réservoirs
- Réseaux de distribution des villes de Pointe-à-Pitre et Abymes.

Le recouvrement direct des factures est effectué auprès des clients suivant leur consommation relevée deux fois par an, sur la base du tarif fixé par la collectivité.

A ces prestations s'ajoutent, entre autres, l'exécution des travaux de branchements et de raccordements, le contrôle des travaux concernant les ouvrages dans le périmètre exploité, et l'avis technique sur la desserte des projets d'urbanisation.

La Générale des Eaux Guadeloupe assure pour le service des eaux usées : la collecte, le transfert, le traitement et le rejet des eaux usées.

Cette mission inclut la surveillance, l'entretien et la maintenance des ouvrages y compris le renouvellement (à l'exclusion des canalisations et du génie civil).

Ce qui représente la gestion de :

- 1 usine de dépollution située à Jarry Pointe à Donne
- 1 poste de relèvement
- 25 postes de refoulement
- 106 kilomètres environ de canalisations.

La redevance assainissement auprès des clients dont l'assiette est leur consommation d'eau potable, est relevée deux fois par an sur la base du prix de l'eau fixé par le conseil communautaire.

Le cycle de l'eau



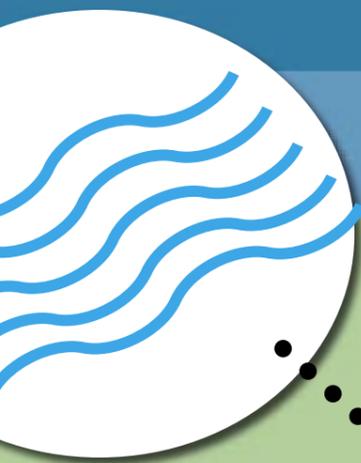
• DE LA RIVIÈRE AU ROBINET

1. Captage en rivière : Bras David à Petit-Bourg
2. Dessablage, Défeuillage
3. Filtration sur sable
4. Injection de chaux pour correction du PH
5. Désinfection
6. Stockage dans les réservoirs
7. Distribution chez les habitants de Cap Excellence



• DU ROBINET À LA MER (L'ÉPURATION)

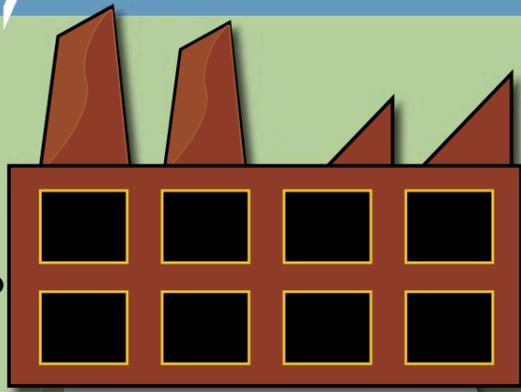
1. Pré-traitements
2. Traitement biologique
3. Clarification
4. Le retour à la nature (Rejet à la mer dans le Petit-Cul-de-Sac Marin)



ALIMENTATION DE L'EAU POTABLE

EAU À TRAITER :

Captée en rivière
Bras David
à PETIT-BOURG



**USINE DE PRODUCTION
D'EAU POTABLE**
produit 14 000 m³ /jour
(50% de la consommation)

Morne Miquel
aux ABYMES

Installation
en zone
d'assainissement
non collectif

VOUS ETES ICI

30 357
FOYERS

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3 641 161 m³ distribués
à 23 880 foyers



STOCKAGE de 23 000 m³
6 réservoirs :

Miquel, Chauvel (2),
Petit-Pérou, Boisvin,
Duthau



Eau traitée
achetée
au SIAEAG

Le service public de l'eau sur le territoire de Cap Excellence

ZOOM SUR... LA PRISE D'EAU DE BRAS DAVID

LOCALISATION DE L'OUVRAGE

Le captage de Bras-David est accessible à partir du site de l'INRA à Duclos - Il est dénommé *Duclos aval* en raison de la présence du captage du Conseil Général plus haut. Il est à noter que le captage bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public datant du 25/08/1978 et d'une autorisation de prélèvement d'un débit maximal de 250 l/s.



CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Le prélèvement d'eau sur la rivière est réalisé au moyen d'un seuil en béton (d'une longueur de 32,5 mètres) installé quasiment sur toute la largeur de la rivière.

Dans le seuil en béton, sur un linéaire de 14 m, des plaques à trous amovibles permettent de capter l'eau brute. Les eaux traversent un canal installé dans le prolongement des plaques et sont ensuite acheminées vers deux usines de traitement :

- Vers l'usine de traitement du Morne Miquel située à 22 km de

la prise. La capacité de l'usine de Miquel est de 14 000 m³/jour.

- Vers l'usine de traitement de Prise d'Eau appartenant à la Commune du Lamentin. La capacité de l'usine de prise d'eau est de 2 440 m³/j.

POPULATIONS ALIMENTÉES PAR LE CAPTAGE

- Pointe-à-Pitre
- Une partie de Raizet
- Une partie de Grand-Camp
- Le Lamentin

CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU BRUTE

L'eau captée au niveau de la rivière de Bras-David se classe dans le groupe A2 (c'est-à-dire que son utilisation pour la consommation humaine est subordonnée à un traitement normal physique, chimique et à une désinfection).

ZOOM SUR... L'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU BRUTE DE MORNE MIQUEL



LOCALISATION

L'usine de Morne Miquel est la seule unité de production de Cap Excellence. Elle a été construite en 1947. Sa capacité nominale est de 14 000 m³/j. L'unité de traitement est implantée sur la commune des Abymes, au lieu-dit Miquel. Sur le site de l'usine, se trouvent :

- Les ouvrages de traitement sont au nombre de 3 :

- 1. A l'entrée du site :** un bâtiment où se trouvent l'arrivée d'eau brute, l'injection des réactifs, le laboratoire, les bureaux d'exploitation;
- 2. Dans la continuité :** l'ouvrage où sont réalisées la coagulation-floculation, la décantation et la filtration, les différents réactifs sont stockés sous les bassins ;
- 3. En sortie de traitement :** un bâtiment où est effectuée la désinfection finale.

- Les bureaux mis à la disposition du gérant : Générale des Eaux
- Les deux réservoirs enterrés de l'usine
- Le réservoir sur tour
- Le surpresseur permettant l'alimentation du nouveau réservoir de Baimbridge (en vue de l'opération : travaux transfert d'eau Miquel-Baimbridge).

STOCKAGE ET DISTRIBUTION D'EAU TRAITÉE

• Stockage

L'eau traitée par l'usine de Miquel est

stockée dans deux réservoirs enterrés de 4 000 m³.

L'eau pour les besoins de service de l'usine (lavage des filtres à sable, des décanteurs...) provient d'un réservoir sur tour alimenté par la conduite de Belle-Eau-Cadeau.

• Distribution d'eau traitée

L'usine de Miquel alimente gravitairement Pointe-à-Pitre et les quartiers du Raizet aux Abymes. Parallèlement, il existe deux autres départs en distribution par pompage :

- En appoint sur le réseau de Belle-Eau-Cadeau, le SIAEAG au moyen de pompes installées dans le fond des réservoirs de Miquel ;
- Un second départ qui va alimenter le réservoir de Chauvel, au moyen d'une station de surpression et de réseaux dont la deuxième tranche est à réaliser.

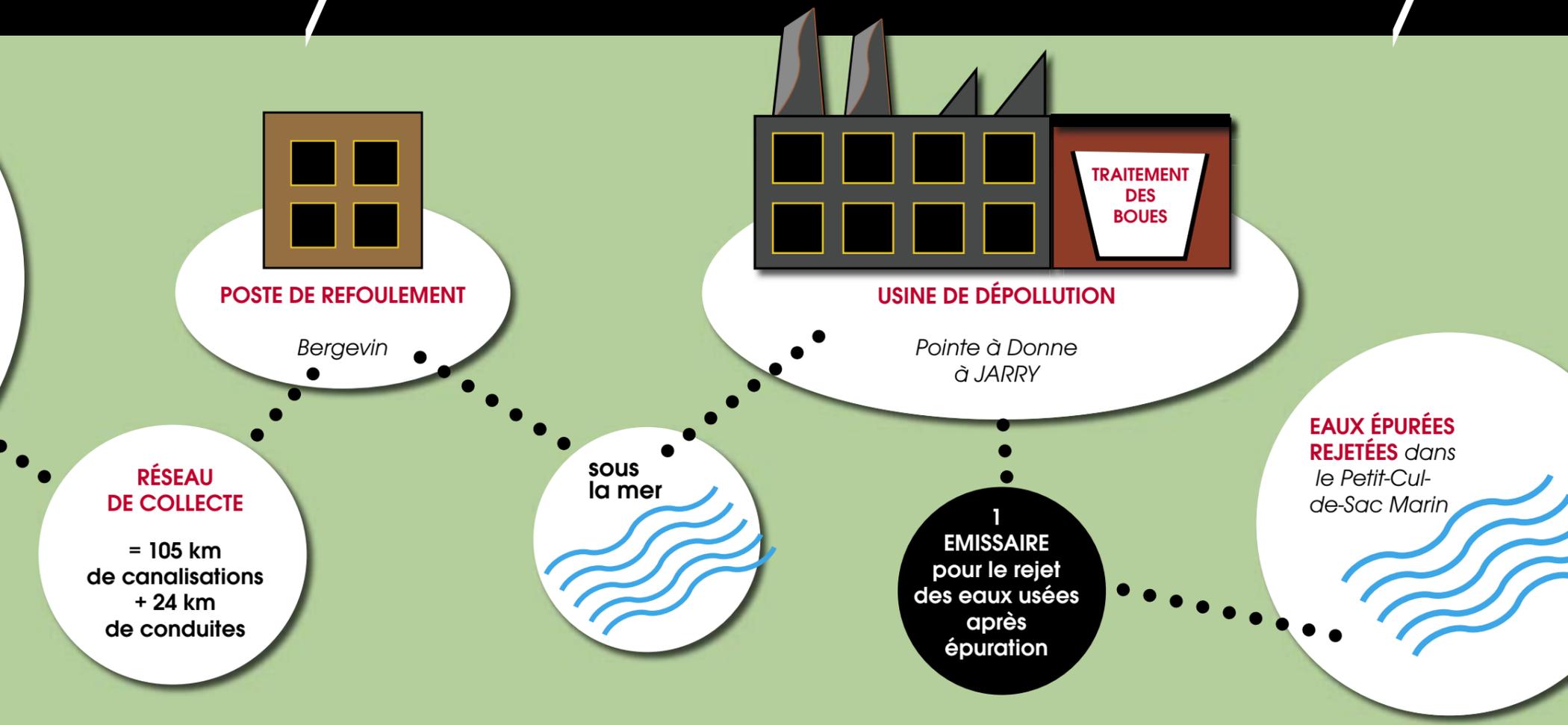
LES ADAPTATIONS ET TRAVAUX À PRÉVOIR

L'usine de traitement de Miquel a plus de 60 ans.

Néanmoins, il convient de souligner que l'eau mise en distribution respecte les normes de références de qualité fixées par la réglementation en vigueur.

Des pistes de rénovation pour une optimisation du traitement de l'usine de Miquel se sont appuyées sur des observations et propositions de la Générale des Eaux, dans le cadre de

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES



ses comptes-rendus de délégataire et de la visite du site.

Dans le programme quinquennal des travaux à réaliser en eau potable, est prévue une étude spécifique de diagnostic afin d'avoir une vision complète des travaux de rénovation à réaliser sur le site.

AUTOMATISATION

Actuellement, l'usine de Miquel est semi-automatique. Une automatisation complète, (notamment concernant le lavage des filtres à sable, la purge des boues des décanteurs et l'injection de sulfate d'alumine quand la turbidité en sortie dépasse les 1 NTU) permettrait de renforcer la fiabilisation du traitement.

LAVAGE DES FILTRES À SABLE

Actuellement, les filtres à sable sont lavés par rétro-lavage avec injection d'eau uniquement à partir du petit réservoir sur tour.

NEUTRALISATION DU PH

Les eaux de rivière de Bras David sont douces et légèrement agressives. La neutralisation du pH par un réactif alcalin tel la chaux permettrait de lutter contre l'acidité de l'eau. Pour cela, un saturateur de chaux pourrait être installé en sortie de traitement.

AUGMENTATION DE L'AUTONOMIE DE CAP EXCELLENCE EN EAU

Une station de surpression a été installée sur le site pour permettre d'alimenter le nouveau réservoir de Baimbridge.

L'alimentation du nouveau réservoir d'une capacité de 3 000 m³ va permettre d'utiliser cette capacité de production.

ZOOM SUR... L'USINE DE DÉPOLLUTION À POINTE À DONNE À JARRY



LOCALISATION

La station d'épuration de Cap Excellence est implantée au sud de la ZI de Jarry sur la commune de Baie-Mahault sur un terrain d'une superficie de 2 ha 7 appartenant à Cap Excellence suite à un échange avec le Département.

La première tranche de traitement de cette station a été construite en 1979, une seconde tranche a été ajoutée en 1989 permettant le doublement de la filière de traitement des eaux.

La capacité de la station était de 100 000 EH (équivalent habitant) pour un traitement basé sur dégradation de la pollution carbonée.

Aujourd'hui cette capacité n'est plus d'actualité en raison de nouvelles normes de rejet qui imposent un traitement poussé de la pollution azotée et phosphorée, requis par la loi sur l'eau et précisé dans l'arrêté d'autorisation du système d'assainissement de Cap Excellence.

LES OUVRAGES

Le descriptif ci-après des ouvrages reprend le fil de l'eau de la station :

- **Le poste de relèvement de Jarry** construit en 1979 et situé à 1 km de la station est indissociable de l'unité

de traitement.

- **Le répartiteur** situé en entrée de station a pour fonction de répartir les effluents sur les 2 files de traitement. Il assure l'amenée des effluents à la station.
- **Le dégrillage et traitement des refus** : les refus de dégrillage sont recueillis dans un canal puis stockés dans une fosse avant d'être pompés vers un compacteur à déchet, puis évacués en décharge.
- **Le dessablage/déshuilage** est réalisé sur 2 ouvrages circulaires de 10 m de diamètre. Les 2 dessableurs/déshuileurs sont équipés d'un aérateur central et d'un bras racleur périphérique.
- **Les bassins d'aération** d'une capacité de 6 250 m³ chacun, sont équipés de brosses de surface ou aérovivants ; chaque bassin d'aération comporte 4 vis permettant d'apporter l'oxygène nécessaire à une activité microbienne.



- **Le dégazage**. En sortie de chaque bassin d'aération, les effluents traversent un ouvrage enterré de dégazage présentant une surface unitaire de 35 m² environ.
- **Les clarificateurs**. Chaque file est équipée d'un clarificateur circulaire de 41,80 m de diamètre. La séparation des boues et de l'eau traitée est assurée par un bras racleur en fond d'ouvrage.
- **Le comptage et rejet en mer**. Un

canal de comptage installé sur chaque file de traitement permet de mesurer les volumes rejetés au milieu naturel.

Le rejet s'effectue dans le Petit-Cul de Sac Marin par l'intermédiaire d'un émissaire d'une longueur d'environ 1 200 m.

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ

Mise en conformité du traitement du phosphore et de l'azote.

Pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, et l'arrêté d'autorisation, la station doit permettre de rejeter au milieu naturel un effluent dont la concentration moyenne en phosphore total est inférieure à 2 mg/l.

Pour être en conformité avec la réglementation en vigueur, la station doit permettre de rejeter au milieu naturel un effluent dont la concentration en azote global est inférieure à 15 mg/l. Pour le traitement du phosphore et de l'azote, des travaux sont en cours de réalisation dans le cadre de la mise en conformité de la filière « eau ».

Mise en conformité de la filière « boues ».

Les travaux comportent un poste de chaulage des boues déshydratées pour le cas où la filière de compost serait défailante. Il est aussi prévu un poste de dépotage des boues d'hydrocarbure. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du programme pluriannuel d'assainissement dont le suivi est confié à la SEMAG.

Le coût des besoins d'investissements de Cap Excellence a été évalué à 3,6 millions pour qu'elle soit en mesure d'effectuer les travaux de construction, d'extension et de normalisation de la station d'épuration. ■

Si l'eau m'était contée

Le prix de l'eau à Cap Excellence

La facture de vente d'eau au détail est composée de 4 POSTES PRINCIPAUX :

LE COÛT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

comprenant les coûts de production, d'achat, de stockage et de distribution de l'eau potable

+ LE COÛT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

comprenant les coûts de collecte, de transport, de traitement des eaux usées

+ LES DIVERSES REDEVANCES versées à des organismes publics

+ LA TVA

Une eau de qualité, étroitement contrôlée, toujours disponible, 24 h/24, à domicile, quel que soit l'endroit où l'on habite. Tels sont les avantages du service de l'eau de Cap Excellence. C'est pourquoi **IL VAUT MIEUX PARLER DU PRIX DU SERVICE DE L'EAU** plutôt que du prix de l'eau.

En effet, si la ressource en eau est gratuite à l'état naturel, son traitement pour la rendre potable, son transport pour l'acheminer à domicile, le coût de l'assainissement des eaux usées pour la protection de notre environnement sont les multiples éléments du prix du service de l'eau.

COMMENT EST FIXÉ LE PRIX DE L'EAU ?

Depuis le 30 décembre 2008, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence est responsable du service de l'eau et de l'assainissement pour la ville de Pointe-à-Pitre, et la ville des Abymes.

Son gérant, Générale des Eaux Guadeloupe, agit sur le terrain au nom de Cap Excellence, et est entre autre responsable :

- du recouvrement des factures sur la base du prix de l'eau fixé par le Conseil Communautaire de Cap Excellence
- de la surveillance, de l'entretien



et de la maintenance des ouvrages.

Grâce à Cap Excellence, le prix de l'eau est le même partout sur l'agglomération.

Les coûts des services de l'eau potable et de l'assainissement sont composés **d'une part fixe et d'une part proportionnelle** à la consommation.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU

Le Conseil communautaire de Cap Excellence a voté le 19 Février 2010 la baisse du prix de l'eau et de l'assainissement. Cette baisse du prix de l'eau implique :

- La modification des tranches de consommation sur lesquelles est basée la facturation. Ainsi, la première tranche de

consommation, dite « tranche sociale » est de 0 à 50 m³ par semestre (contre 0 à 30 m³ auparavant). Ainsi, presque 50% de foyers supplémentaires seront concernés par la tranche sociale.

- La baisse de 5% sur le tarif de la première tranche de consommation dite « tranche sociale ».
- Le gel du tarif de la deuxième tranche de consommation de 51 à 160 m³.
- 95% des foyers du territoire de Cap Excellence ne subira pas d'augmentation de tarif en 2010 pour les 160 premiers m³ car il y a une baisse de 5% du tarif sur la tranche sociale, et le tarif de la tranche 2 est gelé.
- Un passage à un tarif progressif.

Cette baisse du prix de l'eau s'accompagne de la mise en place de services davantage personnalisés, qui permettront aux usagers de mieux maîtriser leur consommation et de lutter contre les fuites.

Ainsi, Cap Excellence vous propose désormais :

- **Alerte en cas de surconsommation d'eau et vérification sur place** par Générale des Eaux de la présence éventuelle de fuite d'eau.
- **Mensualisation**
- **Un délai désormais fixé à 31 jours** (au lieu de 21) pour les pénalités en cas de retard de paiement

Avec ces services, Cap Excellence vous permet de mieux gérer votre consommation en eau potable. ■

RÉPARTITION DES TRANCHES DE CONSOMMATION DES FOYERS

	TYPE DE CONSOMMATION	VOLUME	PRIX DU M ³
Tranche 1 (dite «tranche sociale»)	Individuelle	0-50 m ³	0.9833 €
Tranche 2	Individuelle	51-160 m ³	1.5313 €
Tranche 3	Industrielle	161-4 000 m ³	1.8167 €
Tranche 4	Industrielle	4 001-10 000 m ³	2.1554 €
Tranche 5	Industrielle	10 001-30 000 m ³	2.3562 €
Tranche 6	Industrielle	>30 001 m ³	2.4660 €

Comparatif

entre l'achat d'eau en bouteille et celle du robinet

sur la BASE
de 3 litres
d'eau
consommés
avec les
repas du midi
et du soir



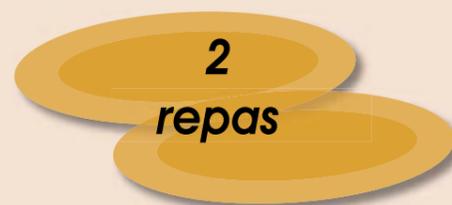
soit
sur la même
base, la
consommation
d'eau
pour UNE
ANNÉE



X



X



= un volume total de 2 190 litres ou 2,19 m³ d'eau
ou 1 460 bouteilles de 1,5 litre

VOILÀ
ce que le
consommateur
paie **en moyenne**
à l'année,
pour de l'eau
consommée :

sur la base
de 3 litres d'eau
consommés
avec les repas
du midi et du soir

+ sur la base d'une
consommation de
120 m³ par semestre -
tarif au 01/01/2010)



si
EAU DU ROBINET

= **1,83 € / m³**

= **4,01 € / an**

(1,83 € x 2,19 m³)



si
EAU EN BOUTEILLE

= **0.58* €**,
la bouteille

= **846,80 € / an**

(0,58 € x 1 460 bouteilles)

* 0.58 € étant sur le marché un prix d'achat moyen pour une
bouteille d'eau de 1,5 litre - si l'on base ce même calcul sur :

- le plus bas prix du marché, soit 0,38 €,
on obtient un coût de revient annuel de **554,80 €**
- la bouteille d'eau la plus chère, soit 1,32 €,
on passe au total par an de **1 927,20 € !**



Cap Excellence en actions : les travaux



I - ALIMENTATION EN EAU DES HABITATIONS DE LA RUE TERTULIEN AZÈDE - ABYMES

Les habitants de la rue Tertulien Azède section Boisvin/Abymes, avaient fait connaître à la ville leurs difficultés liées à l'alimentation en eau potable de leurs habitations.

En effet, leurs branchements en eau se faisaient à partir du réseau du Syndicat Intercommunal des Grands Fonds (SIGF) situés très loin de leurs maisons. Cette situation occasionnait de nombreux désagréments : casses des tuyaux, fuites d'eau, qui engendraient des factures exorbitantes pour les usagers.

Il fallait donc trouver un accord avec le SIGF qui gérait l'eau de cette zone.

Ainsi l'ancien SIEPA a posé une canalisation d'un linéaire de 1200 m au niveau de la rue Tertulien-Azède.

Et, par délibération du Conseil Communautaire du 05 Novembre 2009, les délégués communautaires ont décidé de mettre à la disposition du SIGF la dite canalisation en vue de faciliter sa mise en eau, ainsi que le report de branchement des abonnés.

L'entreprise Générale des Eaux, chargée par le SIGF des travaux

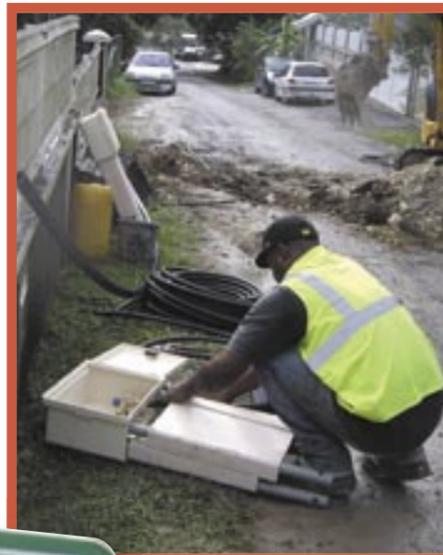
de report de branchement a attribué à tous les nouveaux et les anciens abonnés un compteur d'eau à proximité de leur maison.

Ce nouveau raccordement leur garantit donc d'avoir une facture qui s'élève au montant de leur consommation réelle.

Après 60 jours de travaux, la réception technique des travaux a été effectuée le 02 Février 2010 en présence des techniciens du SIGF, de Cap Excellence et des agents techniques de la Générale des eaux.

La réception administrative des travaux de report de branchement commandés par le SIGF a été effectuée par celui-ci le 15 février 2010.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, Cap Excellence a repris ses droits sur cette zone en vendant directement l'eau aux habitants de la rue Tertulien Azède.



si l'eau m'était contée

II - DÉPLACEMENT DU COMPTEUR DE VENTE D'EAU DU QUARTIER DE GOLCONDE



Le SIEPA, auquel s'est substitué Cap Excellence, avait réalisé dans le quartier de Golconde divers travaux d'extensions de réseaux d'eau potable.

Aujourd'hui, il faut raccorder toutes ces extensions à la canalisation principale, appartenant au Syndicat Intercommunal des Grands Fonds (SIGF).

Cependant, l'eau qui alimente cette canalisation est vendue au SIGF par Cap Excellence. C'est pourquoi la communauté d'agglomération Cap Excellence a convenu avec le SIGF la mise à disposition d'une partie du réseau du syndicat et le

déplacement du compteur de vente d'eau, en limite du territoire des Abymes.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, Cap Excellence a repris ses droits sur cette zone en vendant directement l'eau aux habitants de ce quartier des Abymes.

Le réseau principal sur lequel sont raccordées toutes les canalisations secondaires et tertiaires du quartier de Golconde Abymes permet à Cap Excellence d'avoir une meilleure maîtrise de son territoire de compétence en matière d'alimentation et de gestion en eau potable.

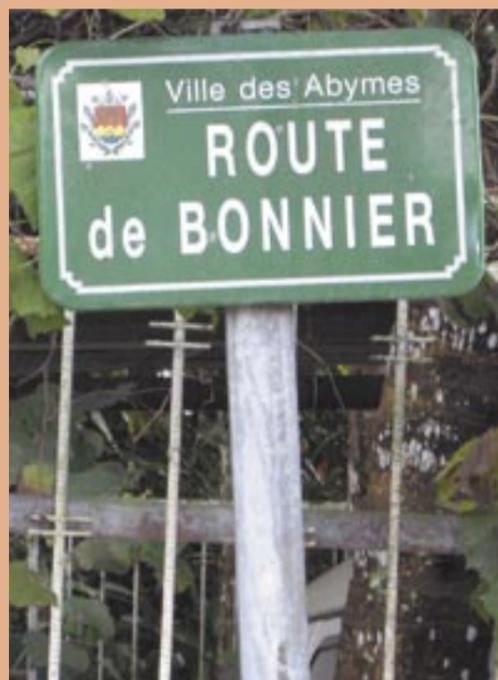
III - EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE DANS LA ZONE DE BONNIER CARAQUE

A sa création, Cap Excellence est devenu le seul responsable sur son territoire de la gestion de l'eau.

Dans le secteur de Bonnier Caraque, les usagers de l'eau sont en majorité clients du SIGF.

La communauté d'agglomération doit donc reprendre la gestion du réseau d'eau de la zone Bonnier Caraque suite aux travaux d'extension de réseaux réalisés par le SIEPA en 2008.

Des travaux de raccordement sur la nouvelle canalisation des branchements des abonnés recensés, ont été réalisés pour un meilleur confort des populations.



si l'eau m'était contée

V - LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT JUSQU'À 2011 DE CAP EXCELLENCE

CONSTAT : UNE SITUATION ACTUELLE DEGRADÉE

- Capacité de traitement de 28 000 EH
- 70 % des eaux collectées sont des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP)
- Environ 50 % de la population de l'agglomération est raccordée
- L'autre partie de la population possède son installation autonome (fosse septique)

UNE SITUATION FUTURE À ANTICIPER

BESOINS : EXTENSION DU RÉSEAU DE COLLECTE ET CRÉATION DE NOUVEAUX COLLECTEURS

- La station d'épuration doit atteindre une capacité de traitement de 90 000 EH
- Anticiper les besoins futurs : zone nord (Abymes) et pour la zone sud (PAP) en renforçant les collecteurs

UN PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT AMBITIEUX

Volonté politique forte de doter les villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre d'un système d'assainissement :

- Efficace
- Adapté aux besoins futurs (RU, RHI, ZAC, ...)
- Conforme à la réglementation en vigueur (Loi sur l'eau)

LE PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DE CAP EXCELLENCE

- Un programme d'assainissement basé sur les études préalables et adapté aux besoins recensés auprès des communes
- SEMAG : mandataire du programme d'assainissement structurant
- Scindé en 4 tranches financières
- Montant prévisionnel : 17,2 M HT
- Durée des travaux : 2006/ 2011



VI - FILIÈRE EAU ET FILIÈRE BOUE DE LA STEP

La deuxième tranche du programme des travaux d'assainissement prévoit la mise en conformité des filières « eau » et « boues » de la station d'épuration située à Pointe à Donne.

Il s'agit dans ce cadre de concevoir les aménagements nécessaires pour satisfaire les exigences réglementaires (traitement de

l'azote et du phosphore) ainsi que l'évacuation ou l'élimination des sous-produits de l'épuration (graisses, sables) et des boues extraites.

Le programme des travaux concerne l'adaptation de la filière boues aux contraintes d'évacuation locales par la mise en place d'un stockage temporaire en ben-

nes et d'un dispositif de pesage des boues pour le transfert vers une plateforme de compostage. Cette filière permet une revalorisation des boues produites dans le respect de la réglementation. Cette adaptation prévoit également une filière de secours dans le cas où la filière de compostage serait défaillante.



AVANCEMENT DE LA TRANCHE 2 DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

MISE EN CONFORMITÉ STEP

2 575 000 € HT

- Etudes
- Travaux filière « Eau »
- Travaux filière « Boues »

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

2 472 000 € HT

- Poste de refoulement Boisripeaux
- Poste de Refoulement de Milénis
- Providence (réseaux + Poste de Refoulement)
- Secteur Anacaona (réseaux + Poste de Refoulement)

TOTAL : 5 047 000 € HT

Ces travaux sont cofinancés par l'ONEMA, le FEI (Fond Exceptionnel d'Investissement, l'Europe (le FEDER) et Cap Excellence.

Lettre circulaire

Le 01er Juillet 2010, il a été décidé que le SIGF transfère ses biens mobiliers et immobiliers à Cap Excellence. Ceci, pour la partie rurale des Abymes dont le syndicat avait la gestion de l'eau auparavant. Aussi, il a fallu communiquer vers la population concernée pour les informer du changement de leur tutelle concernant leur eau, et du tarif qui sera dorénavant appliqué. Voici le courrier que le Président et le 1er Vice Président leur ont adressé :



Incivilités : nous sommes tous responsables !

Les réseaux de traitement des eaux usées, plus communément appelés « égouts », relèvent de la compétence de la collectivité sur laquelle ils sont implantés. Sous peine de poursuites, les regards recouvrant les canalisations ne doivent être manipulés que par des techniciens dûment accrédités.

Les dépotages sauvages, les actes d'incivilité et de vandalisme récurrents, pénalisent des quartiers entiers. Invariablement, les riverains sont alors confrontés à la montée des eaux chargées d'immondices et aux odeurs nauséabondes.

Concernant les professionnels de la mécanique et de la restauration, ils doivent pour éviter de polluer gravement les eaux résiduaires susceptibles d'être traitées par les stations d'épuration, se doter des bacs et autres équipements prévus pour l'élimination des graisses et huiles de vidange.

Les municipalités consentent d'importants efforts pour lutter contre la saleté. Afin de gagner ce pari, une grande partie du territoire a été équipée de déchèteries parfaitement à même d'accueillir les produits ménagers et les déchets d'emballages.

**AIDEZ-NOUS À RENDRE NOS LIEUX DE VIE PLUS PROPRES
À L'ÉVIDENCE, IL S'AGIT D'UNE AFFAIRE DE CONSCIENCE COLLECTIVE !**



L'eau, source de vie

Liquide incolore, inodore, transparent et insipide lorsqu'il est pur (H₂O) l'eau liquide est trouvée dans toutes sortes d'étendues d'eau, telles que les océans, les mers, les lacs, les cours d'eau, les fleuves, les rivières, les torrents, les canaux, les étangs, les souterrains. La majorité de l'eau sur Terre est de l'eau de mer. L'eau douce, l'eau de boisson qui nous intéresse et que les guadeloupéens gaspillent à longueur de journées n'imaginant pas une nanoseconde qu'elle n'est pas intarissable, est également présente dans l'atmosphère en phase liquide et vapeur. Sa principale signification symbolique est d'être source de vie, moyen de purification et source de régénérescence. L'eau purifiée plus profondément et plus efficacement que l'air, elle régénère. Elle est aussi un facteur d'érosion particulièrement actif, qui constitue une force irrésistible, capable de triompher des plus solides montagnes, au fur et à mesure de l'écoulement des millénaires. Comparable à un dissolvant universel elle correspond par analogie, à une renaissance permanente. Dans la littérature, elle est souvent associée à son contraire le feu qui s'élève vers le ciel alors que l'eau en descend et fertilise la terre.

Si l'eau m'était contée



Un robinet qui fuit goutte-à-goutte pendant une journée = 43 m³/an

Une chasse d'eau qui fuit pendant une journée = 49 m³/an

L'œil sur votre consommation

Sans vous priver de votre confort, adoptez les bons réflexes pour utiliser la juste quantité d'eau

GÉNÉRALE DES EAUX GUADELOUPE, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, S'ENGAGE À :

- réduire les pertes en eau sur les réseaux de distribution d'eau
- protéger les ressources en eau et développer les ressources alternatives
- inciter à un usage maîtrisé de l'eau
- prévenir et limiter les rejets polluants dans l'eau

- **Equipez les toilettes d'une chasse d'eau à double débit :** les modèles actuels ne consomment que 9 litres d'eau moyenne).

- **Repensez votre manière de faire la vaisselle.** Sachez qu'un lave-vaisselle consomme moins d'eau qu'une vaisselle faite dans l'évier.

- **Choisissez bien votre machine à laver.** Privilégiez l'achat d'appareils économes en eau (Tenez compte de sa consommation en eau.

Respectez les quantités de produits lavant préconisées par le fabricant et attendez que votre lave-linge soit plein avant de le faire fonctionner).

- **Arrosez malin** Consultez la météo : on ne fera jamais moins cher qu'une bonne averse. Privilégiez l'arrosage en fin de journée pour limiter l'évaporation. Privilégiez les systèmes goutte-à-goutte. Et sachez qu'un binage vous fait économiser plusieurs arrosages, et qu'un peu de paille

au pied des plantes conserve l'humidité.

- **Vous vous absentez plus de 3 jours : pensez à couper le robinet d'alimentation générale de l'eau.** L'ennemi, c'est la fuite sur votre installation intérieure, pas toujours visible. Pour la détecter, faites de temps en temps un contrôle : relevez l'index du compteur avant d'aller vous coucher et faites de même le lendemain à votre réveil, sans utiliser d'eau entre-temps. S'il a changé, c'est qu'il y a une fuite. ■

GLOSSAIRE

CANALISATIONS GRAVITAIRES :

canalisation dans lesquelles l'eau circule, sans pompage, uniquement sous l'effet de la gravité c'est-à-dire d'un point haut vers un point bas.

CHAULAGE : Le chaulage est un procédé de traitement qui consiste à ajouter de la chaux. Il peut se faire avec de la chaux vive ou de la chaux éteinte. Le chaulage des boues de la STEP de Jarry permet à la fois de les assainir et de les épaisir ce qui rend possible leur évacuation en décharge.

EFFLUENTS : ensemble des eaux usées, des eaux de ruissellement, et des eaux superficielles évacuées par les égouts

ÉMISSAIRE : canalisation servant à évacuer l'eau. Dans le cas de la STEP de Jarry Pointe-à-Donne, il y a un émissaire en mer qui évacue les eaux traitées dans le Petit-cul-de-Sac Marin, à environ 1460 m des côtes.

ÉQUIVALENT HABITANT : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

GRAVITAIRE : l'usine alimente gravitairement une zone c'est-à-dire que l'eau part des réservoirs de l'usine à travers des canalisations et alimente la zone concernée sans pompage, uniquement sous l'effet de la gravité c'est-à-dire, d'un point haut (les réservoirs) vers le bas (zone desservie).

RÉSEAUX EXISTANTS STRUCTURANTS : Les réseaux structurants sont les réseaux principaux c'est-à-dire les artères à la différence des réseaux secondaires

STATION DE SURPRESSION : c'est une installation équipée de pompes destinées au pompage de l'eau pour la prendre en un point et l'envoyer en un autre point plus haut.



vous aide à faire les bons gestes !



RUE LAURENCE VALMY

AVANT



APRÈS



Après les travaux, la circulation sera désormais gérée par un sens unique Sud/Nord, à savoir du rond-point Ignace en direction de la rue Petreluzzi. Les espaces réservés aux piétons sont situés au pied des talus et protégés par des jardinières.

RUE DES VOYAGEURS

La rue des Voyageurs, desservie depuis Valmy et le boulevard des héros, est maintenue dans son fonctionnement à sens unique. Une large aire de stationnement sera mise en place.

RUE PETRELUZZI

AVANT



APRÈS



Cette rue est maintenue à sens unique. Une placette sera construite à l'articulation avec la rue Valmy. Des équipements de convivialité longeront la rue ; ce sont généralement des ensembles tables et tabourets. Un échiquier sera incrusté dans chaque table. Des arbres seront plantés tous les cinq mètres.

ROND-POINT MIQUEL

Afin de rétablir la circulation piétonne entre le boulevard des Héros et la rue George Caruel, la bande de stationnement est remplacée par un trottoir large, confortable et arboré. Les axes de circulation automobiles et piétones seront clairement identifiés.

Travaux sur l'Axe Ignace-Miquel

La requalification et l'humanisation du quartier de l'Assainissement, entre les ronds-points Ignace et Miquel, sont en marche !

À la suite du débat d'orientations budgétaires du 30 mars 2009, le Conseil Communautaire a entériné la décision d'axer l'effort d'investissement de la Communauté d'Agglomération, au titre de l'exercice 2009, sur la requalification du quartier de l'Assainissement.

C'est ainsi que depuis février 2010, ont débuté, pour un montant de 1 300 000 euros, des travaux destinés à améliorer le cadre de vie des habitants et usagers de ce quartier emblématique de par son histoire récente et sa position à la croisée des territoires des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes.

Les travaux engagés, circonscrits entre les ronds-points Ignace et Miquel, empruntent les rues Laurence-Valmy, Petreluzzi, Voyageurs et Georges-Caruel. Ils se déroulent sur plusieurs tranches. Ils prévoient entre autres, l'éradication

des cases abandonnées, la réfection des voies automobiles et piétonnes, la mise aux normes des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, l'enfouissement des câbles d'électricité, de téléphonie et de télévision, la mise en place d'un éclairage public économe et plus performant, la mise en valeur et l'aménagement des espaces publics, afin de permettre la réappropriation du site par ses habitants.

Ainsi, ces aménagements permettront au quartier de se développer grâce à une implantation résolument tournée vers l'extérieur.

Il va de soi que le chantier engendre des perturbations pour l'accès aux commerces, aux domiciles, et plus généralement, entraîne des difficultés sur la circulation et le stationnement dans ce secteur très fréquenté. C'est la raison pour laquelle un plan

de circulation et de stationnement provisoire a été mis en place.

Les délégués communautaires Rosan Rauzduel et Lambert Nomel, se sont déplacés avant le premier coup de pioche, afin de présenter par le détail le projet aux commerçants et habitants du quartier. Une réunion de concertation a eu lieu au siège de Cap Excellence au cours de laquelle le président Jacques Bangou, a présenté le projet à la quinzaine de riverains qui avaient répondu à l'invitation.

Il est évident que les contraintes et désagréments seront encore nombreux jusqu'en octobre 2011, date à laquelle les travaux seront définitivement achevés. Cap Excellence remercie les riverains pour la compréhension et la grande patience dont ils ont fait montre. ■

IloJazz, Festival de Jazz, du 3 au 12 décembre 2010

Cette nouvelle édition du «Festival International IloJazz, Carrefour des musiques créoles», prolonge le projet culturel de Cap Excellence : favoriser le dialogue entre les cultures, le partage des savoirs et des expériences et donc l'ouverture sur le monde et ses richesses culturelles. C'est la sublime et non moins talentueuse Rachelle Ferrell qui sera la marraine de cette 2^{ème} édition.

LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE

IloJazz reste au niveau communautaire, un rendez-vous musical, qui a vocation, malgré les multiples manifestations qui se déroulent en fin d'année, à conquérir une place prédominante dans le calendrier culturel guadeloupéen.

Ainsi, du 03 au 12 Décembre 2010, Cap Excellence consacrera encore son attachement à une politique d'accueil et de diffusion artistique de qualité.

Avec une pléiade d'artistes et quelques-uns des meilleurs représentants de la musique jazz, aux accents gospel, caribéens, africains, afro-américains entre autres couleurs, cette programmation originale et festive sera proposée au public le plus large, dans une logique véritable d'intercommunalité.

La présence d'artistes sur le territoire, permettra en conséquence un véritable travail de relation avec le public, mais aussi entre artistes amateurs et professionnels. A la fin de l'année 2010, la Communauté d'agglomération Cap Excellence sera amenée à définir les limites de l'intérêt culturel communautaire. Aussi, ouvrir la culture à tous et la porter au delà de son territoire, sont quelques unes des missions premières qu'elle pourrait

se fixer et ce à partir de cinq grands objectifs :

- une programmation artistique de très haute qualité ;
- la création d'une identité de territoire ;
- la mise en œuvre de nouveaux partenariats pour renforcer sa dimension économique : associatifs, financiers et institutionnels ;
- Encourager la création et accompagner les pratiques professionnelles ;
- la conquête de nouveaux publics (étudiants, résidents de passage, jeune public, personnes éloignées de l'offre culturelle pour des raisons économiques, géographiques ou sociales, etc)

Ainsi, Cap Excellence s'est également donné pour ambition d'aider nos artistes locaux à pénétrer les marchés extérieurs en leur permettant de rencontrer les programmeurs peu présents sur nos territoires (Speed Meeting et table-ronde) susceptibles de les diffuser hors du département ou de les aider à se structurer.



Rachelle Ferrell a commencé à chanter à l'âge de 6 ans. Elle a également reçu un apprentissage du violon classique dès son plus jeune âge et, à son adolescence, elle était déjà capable de jouer du piano à un niveau professionnel. Elle a suivi ensuite les cours de la Berklee College of Music à Boston, où elle a aiguisé ses talents musicaux d'arrangeuse, de chanteuse et de compositrice. Entre 1975 à 1990, Ferrell a été choriste pour Lou Rawls, Patti LaBelle, Vanessa Williams ou George Duke.

« Avec Rachelle Ferrell, la puissance côtoie la fragilité, le jazz traditionnel s'acoquine avec une modernité détonante »

SOURCE : L'INTERNAUTE

Pour sa 2^{ème} édition, le Festival International IloJazz, Carrefour des musiques créoles, fera la part belle à :

Des plateaux artistiques qualifiés pour les grandes scènes :

- LE 3 DÉCEMBRE à **L'Université** en offrant des formations musicales qui intègrent l'esprit jazz avec Vin Kouté Hip Hop (Musiques urbaines), Fabrice Fanfant/Malikha Tyrollien (Jazz/Funk), Sixun (Jazz Rock)
- LE 4 DÉCEMBRE au **Stade René Nabajoth** (Abymes) : Jessica Dorsay & Kirk Franklin (Gospel)
- LE 10 DÉCEMBRE au **Centre culturel de Sonis** : scène découverte des esthétiques AfroCaribéennes avec Sonny Troupé Quartet (Jazz

Caribéen), Chyco Siméon (Jazz Groove), Ghetto Blaster (AfroBeat)

- LE 11 DÉCEMBRE au **Bik des Abymes** (Esplanade de l'Office du tourisme) qui se veut volontairement populaire, car intégré dans la fête des Abymes mais ouvrant ce public peu familier du Festival, aux esthétiques Jazz avec Kriyolio (Gwada-Jazz)
- LE 12 DÉCEMBRE à **la place de la Victoire** consacrant des stars de niveau International avec Christian Lavis/Kenny Garrett et Rachelle Ferrell, Marraine de cette édition.

L'accès de tous à la culture

grâce à une attention particulière portée sur des publics spécifiques : les Seniors, les étudiants, les publics de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les publics en voie d'insertion...

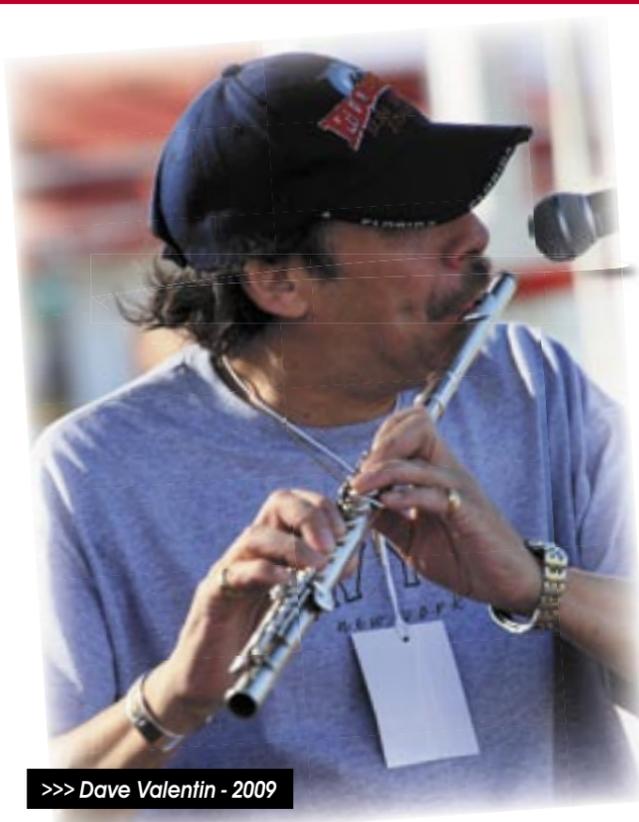
La sensibilisation et la formation des publics avec la reconduction du PRINCIPE DE LA GRATUITÉ pour toutes les activités et manifestations artistiques

(concerts, tables-rondes, stages, conférences et actions d'éducation artistique...) SAUF pour le concert de Kirk Franklin prévu LE 04 DÉCEMBRE au stade

des Abymes. Tickets au tarif unique de 20 euros - en vente au siège de Cap Excellence (voir adresse page 19).

L'encadrement des pratiques amateurs par des compétences professionnelles reconnues au travers des Master Classes et des Stages

Le développement des pratiques professionnelles notamment par le biais d'un Speed-Meeting (Rencontres avec des programmeurs invités) et une table-ronde sur les freins à la diffusion musicale.



>>> Dave Valentin - 2009

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Cap Excellence a pour dessein avoué de faire de la culture un véritable challenge d'utilité public.

Cette orientation ne peut se faire sans une volonté d'engagement de Cap Excellence, qui portera en 2010, une attention toute particulière aux publics étudiants et aux Seniors, en aménageant leur rencontre sur le site universitaire du CAMPUS DE FOUILLOLE.

S'il est vrai que l'agglomération pointoise, avec l'avènement de la Communauté Cap Excellence s'efforce de consentir des efforts importants pour rendre plus accessibles les biens, offres, services et productions culturelles, force est de constater que le manque de structuration du secteur culturel n'est pas la seule contrainte des milieux professionnels, mais aussi des familles, qui manquent d'occasion de rencontrer les œuvres, les savoirs ou les productions artistiques qui devraient être (en principe) accessibles à tous.

Du reste, développer ce volet au sein du «Festival International IloJazz, Carrefour des musiques créoles», sera aussi l'occasion d'engager les professionnels locaux à œuvrer en faveur de la transmission de leurs savoirs et savoir-faire.

Les séances publiques de type cinéma, concerts à l'université ou la formule des ateliers faciliteront les rencontres entre résidents des différents quartiers.

IloJazz à l'Université

Intervenir sur le site de l'Université de Fouillole était une priorité. Car ce site, qui se trouve au cœur d'un quartier populaire, est l'occasion de mélanger les publics, de conquérir de nouvelles cibles en rapprochant le Jazz d'esthétiques plus actuelles telles que le hip hop, ou encore d'élargir la thématique Jazz à d'autres champs disciplinaires comme la danse, la photographie ou le cinéma.

Situé au cœur du Campus de Fouillole, le très récent Service de la Culture de l'UAG, s'emploie depuis 2009 à servir

d'interface entre les étudiants et le monde de la Culture.

Ce partenariat entre l'UAG et Cap Excellence est né lors de la 1^{ère} édition d'IloJazz.

A travers IloJazz et ses ateliers de pratique artistique, le Service culturel de l'UAG cherche à « générer » une pratique régulière et diversifiée de la part des étudiants, qu'ils soient de jeunes adultes ou des Seniors (Etudiants du temps libre).

Développer les pratiques artistiques

Les master-classes sont avant tout des rencontres avec des artistes invités. Ces derniers développent en général avec les participants leur approche très personnelle de la musique, leurs techniques et leur environnement professionnel. Les stages (gratuits mais s'y inscrire est obligatoire vu le nombre limité de places), quant à eux, permettent de se sensibiliser sur l'acquisition de compétences techniques.

SOYEZ LES BIENVENUS !

Vendredi 03 décembre 2010

>>> Jazz à l'Université de Fouillole

09 h 00 Master Class Deejaying / MAO (Musique assistée par ordinateur) >>> UAG avec DJ Gunshot

16 h 00 Goûter en Jazz >>> UAG - Amphithéâtre Médecine Rencontre et échanges avec des artistes + Prestation musicale de la formation universitaire « Dé sink Yon »

19 h 00 Vin Kouté Hip Hop (Guadeloupe), Hip Hop et Jazz

20 h 00 Fabrice Fanfant et ses invités (Guadeloupe), Funk et groove

21 h 30 Sixun (France), Jazz et Rock

Samedi 04 décembre 2010

>>> Stade des Abymes

SOIR Jessica Dorsey (Guadeloupe), Gospel, Jazz et R'n'B+ Kirk Franklin (États-Unis), Gospel

Lundi 06 décembre 2010

19 h 00 Ciné club, soirée « Ils sont passés par ici » >>> Salle George Tarer Projection de 2 documentaires : « Archie Shepp, le jazz c'est ma vie » et « Rue Houdon » sur Xavier Richardeau

Mercredi 08 décembre 2010

16 h 00 « Parlons jazz » >>> UAG - Amphithéâtre St Ruff Projection du film «Ascenseur pour l'échafaud» sur une bande originale de Miles Davis. + Suivie d'un échange avec Alex Petro sur «Le jazz et son influence sur les musiques afro-caribéennes»

20 h 00 Présentation du diaporama réalisé durant le stage de photographie IloJazz 2009

20 h 00 Projection en plein air du film « Mo better blues » de Spike Lee >>> UAG - Esplanade

Judi 09 décembre 2010

09-12h Rencontres professionnelles « Speed meeting » avec programmeurs et organismes invités

Vendredi 10 décembre 2010

>>> Centre Culturel Sonis

09 h 30 Master Class « Bass : du lead à l'accompagnement » avec Chyco Siméon, Bassiste (Martinique-Guadeloupe)

19 h 00 Sonny Troupé Quartet (Guadeloupe), Jazz Caribéen

20 h 30 Chyco Siméon (France), Groove

22 h 00 Ghetto Blaster (France), Afro beat

Samedi 11 décembre 2010

09-12h Tables-rondes professionnelles sur «Les freins de la diffusion musicale dans les DFA (Départements français d'Amérique)» >>> Sonis

16 h 00 Master Class « Voix » avec

Rachelle Ferrel
>>> UAG - Amphithéâtre St Ruff
/// Pour chanteurs et musiciens aguerris avec expérience musicale et/ou vocale dans le jazz, les musiques actuelles ou improvisées (lead vocal, choristes, chorales, etc...).
Conférence + Echanges avec les participants, Rachelle présentera son parcours musical, les raisons de ses choix professionnels et artistiques, ses collaborations, ses influences musicales, ses « maîtres »...

19 h 00 Kriyolio (Guadeloupe)
>>> Bik des Abymes

Dimanche 12 décembre 2010

>>> Place de la Victoire

20 h 00 Christian Lavisio (Guadeloupe) et Kenny Garrett (États-Unis), Jazz

21 h 30 Rachelle Ferrell (États-Unis) - Mairaine du Festival, Jazz

Stages

29 novembre au 18 décembre
Stage technique
PHOTOGRAPHIER LE SPECTACLE VIVANT

30 novembre au 12 décembre
Stage de sensibilisation
LE TECHNICIEN DU SPECTACLE

30 novembre au 12 décembre
Stage de sensibilisation aux TECHNIQUES
CHORÉGRAPHIQUES JAZZ KARAIB

03 au 12 décembre
Stage de sensibilisation
LA SCÉNOGRAPHIE DES SITES



>>> Richard Florès (Dave Valentin & The Tropic Heat) - 2009



>>> Mokhtar Samba (Master Class) - 2009

**LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
& L'EMERGENCE ECONOMIQUE
D'UN SECTEUR CULTUREL EN GUADELOUPE**

Depuis quelques années déjà, les acteurs culturels, artistes, responsables institutionnels, économistes régionaux et intellectuels ont maintes fois souligné que l'avenir économique, voire même touristique de nos territoires passait par la culture.

Plus que jamais, la culture doit être au cœur des villes, espaces privilégiés pour créer ces liens qui nous font tant défaut avec nos partenaires potentiels, qu'ils soient caribéens ou issus d'autres territoires.

En favorisant les échanges et en organisant en Guadeloupe des rencontres autour de la diffusion musicale, la Communauté d'Agglomération Cap Excellence entend contribuer à la structuration des milieux professionnels en créant une forme de « Marché culturel » sur nos territoires ; ceci au regard des réelles difficultés qu'ont nos artistes pour s'exporter et être reconnus

internationalement... à l'exception de quelques uns !

Cette initiative présente l'avantage d'une part, d'accueillir en Guadeloupe les personnes ressources susceptibles de programmer nos formations musicales hors de notre département ; et d'autre part, en l'espace de quelques jours, de pointer un projecteur sur notre agglomération en la mettant au centre d'une certaine actualité culturelle.

Cela nous encouragera également, à faire la promotion de nos musiciens qui pourront présenter leurs productions aux programmeurs invités...

La table-ronde quant à elle, sera l'occasion d'évoquer les freins à la diffusion musicale dans nos territoires, et ce qui limite les économies d'échelle que nous pourrions réaliser en organisant des tournées régionales.

Ainsi, un produit comme « Sur la route des festivals de la Caraïbe » militerait en faveur du développement d'un tourisme culturel dans nos régions caribéennes.

1 - SPEED-MEETING avec des responsables de programmation extérieurs à la Guadeloupe

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence avec le concours de la D.R.A.C invitent les artistes professionnels à des speed-meeting avec les professionnels de la diffusion artistique (producteurs de spectacles, programmeurs de salles et de festivals, responsables de réseaux professionnels, organismes...) travaillant sur des territoires de notre environnement géographique ou historique.

L'objet est de faciliter, via ces rendez-vous individuels, les démarches des artistes professionnels guadeloupéens voulant s'engager dans des perspectives de diffusion hors du département.

Seront invités :

- 4 responsables de la programmation de festivals : « Lamentin Jazz Project », « Biguine Jazz Festival, Carrefour des musiques créoles » de Martinique, « Jazz in the South » de Ste-Lucie, « Kayenn Jazz Festival » de Guyane



>>> Tricia Evy (Tricia Evy trio) - 2009



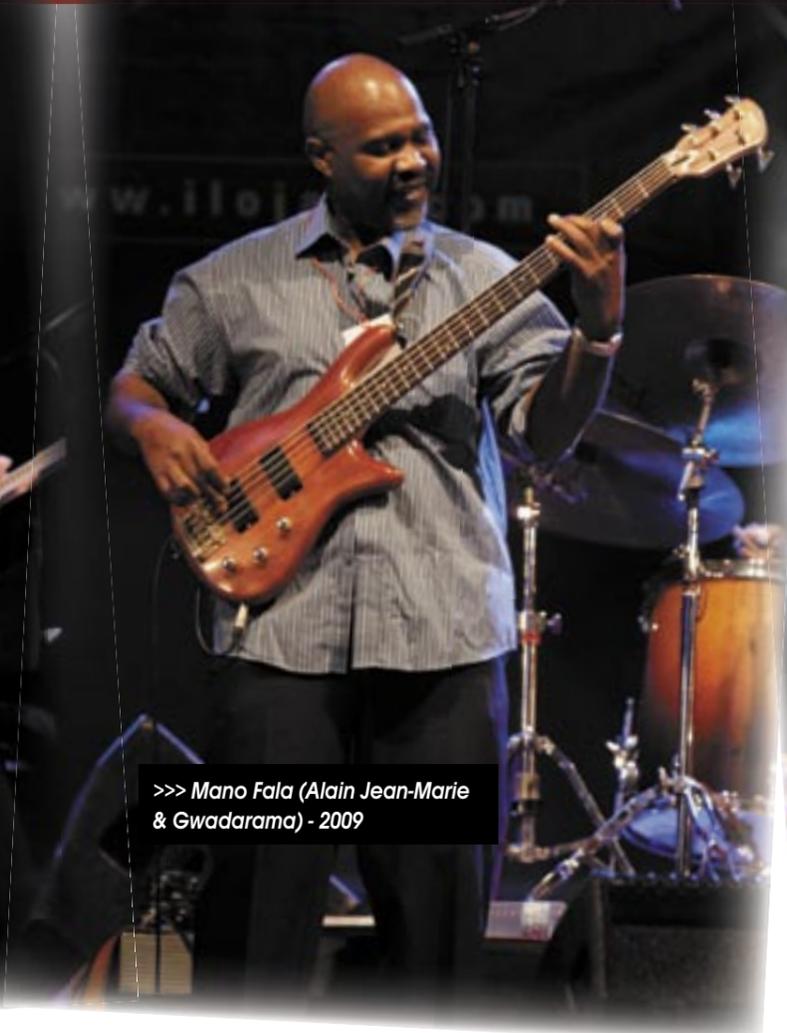
>>> Richard Michael Bonilla (Manager Dave Valentin) + Gérard Poumaroux (blabla) + Juan Y Riart (Booking Management Roy Ayers) - 2009



>>> Toumany Diakité (Mokhtar Samba) - 2009



>>> Alain Jean-Marie (Parrain IloJazz 2009)



>>> Mano Fala (Alain Jean-Marie & Gwadarama) - 2009



>>> John Pressley (Roy Ayers) - 2009

- **4 responsables de structures de diffusion** dont 2 Invités spéciaux en provenance d'Haïti sur proposition de la D.R.A.C, et 2 représentants du Collectif des Espaces de Diffusion culturelle de Guadeloupe (CEDAC)
- **1 représentant d'un réseau professionnel de diffusion**
- **1 représentant d'un organisme missionné** pour l'accompagnement des artistes et le développement de carrière (Fonds de professionnalisation et de solidarité)

Les artistes pourront rencontrer ces personnalités invitées sur rendez-vous fixés à l'avance.

2 - MISE EN PLACE D'UN CYCLE DE 3 ANS DE RENCONTRES PROFESSIONNELLES sous forme de tables-rondes, dans le cadre d'IloJazz en présence de programmeurs/diffuseurs ciblés par zone géographique d'intervention

L'objectif est de favoriser un débat sur les freins au développement de réseaux de diffusion avec nos partenaires culturels résidant hors de la Guadeloupe. En effet, en nouant des partenariats pérennes la

Guadeloupe pourrait réaliser des économies d'échelle dans le cadre de ses programmations artistiques Jazz ou autres. Le programme se déroulera sur 3 ans :

- 2010 : LES TERRITOIRES CRÉOLOPHONES DES ANTILLES dont DFA (voir ci-dessus)
- 2011 : GRANDE CARAÏBE ET FRANCE/EUROPE : St-Domingue, Barbade, Caribbean Sea Jazz Festival à Aruba, Festival de Tobago, Ochos Rios Jazz Festival & Jazz blues Festival en Jamaïque, Curaçao Sea Jazz Festival...Mais aussi, Carib'in Jazz à l'Olympia ou Réseaux professionnels comme « Zone Franche » ou « Francophonie diffusion »...
- 2012 : AMÉRIQUE DU NORD & AMÉRIQUE LATINE où il existe de nombreux festivals : Montréal, Ottawa, Toronto pour le Canada, aux USA des centaines de festivals qu'on ne peut tous citer, tant il y en a... Mais aussi, dans l'Amérique Latine proche où l'on compte plus d'une dizaine de festivals de jazz !

Pour conclure sur la présentation de cette édition 2010, l'objectif de la Communauté d'agglomération Cap Excellence via les manifestations de type Festival, est de mobiliser, valoriser et fédérer les propositions de contenus artistiques, tout comme les partenariats de développement de projets.

Et, même si « IloJazz » est un Festival dans son ensemble gratuit, il induit une économie indirecte dont l'impact sur le développement de l'agglomération se mesure en dépenses de restauration, d'hébergement, de transport, de ventes dans les commerces de détail, en créant un supplément de chiffres d'affaires, des rémunérations artistiques, des emplois et des recettes fiscales générées par les entreprises...

Enfin, Cap Excellence entend que les Festivals organisés par ses soins participent aussi au rayonnement de la destination Guadeloupe hors de ses frontières naturelles... Et, c'est un enjeu capital : **Faire la preuve que la diversité de son offre culturelle est artistiquement, socialement et économiquement favorable au développement de la Guadeloupe, puisqu'elle permet de mieux satisfaire la diversité des besoins.** ■

LE JOURNAL DE  **/ NUMÉRO 2 : journal gratuit édité par la Communauté d'Agglomération des villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre**

• DIRECTEUR DE PUBLICATION •

Jacques Bangou

• COORDINATION •

Bella Mado

• RÉDACTION •

Ketty Bastaraud,
Cécile Bonbon,
Chantal Colard

• CONTRIBUTIONS •

les services communautaires,
Générale des Eaux Guadeloupe,
Office de l'eau Guadeloupe

• CRÉDITS PHOTOS •

Service de la Communication
de Cap Excellence
(sauf si autrement
mentionné)

• CONCEPTION GRAPHIQUE •

www.genevievezebus.com

• REMERCIEMENTS À •

Ketty Bastaraud, Marcel Bride,
René Casimir-Jeanon, Maguy Celigny,
Chantal Colard, Jocelyne Daril, Reynald
Labelle, Alexandrine Moueza, Angèle
Mozart, Betty Salbot, Suzelle Seville,
Rosan Rauzduel, Myriam Roch-Bergopsom

• TIRAGE •

55 000 exemplaires

• POUR NOUS CONTACTER •

Le Journal de Cap Excellence
18, boulevard Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590.68.92.92
Tél. : 0590.68.92.93
Fax : 0590.68.92.94

cap excellence PRÉSENTE

FESTIVAL îlojazz™

CARREFOUR DES MUSIQUES CRÉOLES

DU 03 AU 12 DÉCEMBRE 2010
ABYMES & POINTE-À-PITRE

AVEC RACHELLE FERRELL
& KIRK FRANKLIN



WWW.CAPEXCELLENCE.NET



Ville des Abymes



Ville de Pointe-à-Pitre

